

DOYEN, DOYENNE DES ÉTUDES

L'Université du Québec en Outaouais est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de doyen, doyenne des études.

L'Université du Québec en Outaouais accueille plus de six mille quatre cents étudiantes et étudiants dans une variété de programmes de premier, deuxième et troisième cycles. Ses activités sont concentrées sur ses campus de Gatineau et de Saint-Jérôme.

FONCTION :

Sous l'autorité du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen, la doyenne des études est responsable de la gestion des programmes à tous les cycles, de leur développement, de leur évaluation et de leur évolution. Il, elle voit à la gestion des études, est responsable des politiques et règlements afférents dont les régimes des études. Il, elle contribue à diverses instances académiques de l'Université. Il, elle voit à la bonne marche des unités de gestion des programmes à tous les cycles et est responsable de la gestion de l'offre de cours. Il, elle assume un rôle de conseil et de support auprès du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, entre autres, sur les stratégies de développement de la programmation. Le doyen, la doyenne est régulièrement appelé(e) à représenter l'Université auprès d'organismes externes.

Plus particulièrement, sous l'autorité du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen, la doyenne des études :

Au plan des programmes

- contribue à la planification du développement de la programmation de l'Université;
- coordonne les processus d'élaboration des projets de programme;
- élabore les politiques institutionnelles en matière de gestion des programmes;
- veille au processus d'évaluation des programmes;
- assure la mise à jour régulière de ceux-ci;
- assure un leadership auprès des professeurs, en particulier, auprès des directeurs de module et des responsables de programme, afin de favoriser un climat favorable à une saine gestion des programmes d'études;
- coordonne les liens nécessaires avec les organismes d'accréditation externe (ex : ordres professionnels, comités d'agrément, etc.).

Au plan des études

- voit à l'élaboration et aux modifications des politiques et règlements relatifs aux études; en assure l'application en collaboration, entre autres, avec le registraire;
- en collaboration avec les directions de module et les responsables de programme de cycles supérieurs, coordonne l'offre trimestrielle des activités d'enseignement;
- gère des programmes de reconnaissance du mérite des étudiants dont le programme de mention d'excellence du doyen.

Au plan des instances

- préside la sous-commission des études et la sous-commission de la formation des maîtres;
- prépare les dossiers relatifs aux programmes et aux études pour soumission à différentes instances décisionnelles;
- est membre d'office de la commission des études;
- préside le comité de discipline;
- préside le comité d'intervention prévu à la Politique santé, sécurité et prévention;
- participe aux comités des études du réseau de l'Université du Québec.

Au plan de la gestion

- assure la gestion du Décanat des études, de ses personnels et de ses ressources;
- voit à la bonne marche des unités de gestion des programmes d'études, soit les modules et les unités de gestion de programmes de cycles supérieurs;
- coordonne la préparation des budgets de ces unités;
- coordonne les travaux collectifs des directions de module et des responsables de programmes de cycles supérieurs;
- veille à l'atteinte des moyennes cibles de nombre d'étudiants inscrits par activité à l'horaire;
- coordonne le processus d'habilitation à la direction et à la codirection de recherche dans les programmes de cycles supérieurs;
- est membre de l'équipe de cadres du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et contribue à divers dossiers de gestion de l'enseignement et de la recherche;
- représente l'Université auprès de différents organismes externes;
- assume différents mandats que lui confie le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; entre autres, est appelé à siéger sur divers comités institutionnels tels : comité d'évaluation de professeurs, comité de sélection de professeurs, comité de promotion, etc.

EXIGENCES :

Détenir un doctorat; posséder une expérience à titre de professeur d'université incluant une expérience en gestion de programmes d'études universitaires ou en gestion d'un département.

Les candidats doivent connaître les modalités de gestion des études propres à l'Université du Québec en Outaouais; démontrer par son expérience un souci de la qualité de l'intervention académique; faire montre d'un intérêt soutenu pour la réussite des étudiants; posséder les qualités personnelles appropriées, dont un sens éprouvé de la planification et de l'organisation, des aptitudes à mobiliser des équipes de travail composées de professeurs, de professionnels et de personnel de soutien. Les candidats doivent être reconnus pour la rigueur de leur jugement et leur doigté pour faire face à des situations complexes. Leur habileté à intervenir dans un contexte de collégialité et à agir constructivement au sein d'une équipe doit être démontrée.

Entrée en fonction : Selon entente

Durée du mandat : premier mandat de 2 ans – renouvelable

Traitement : Selon la politique de rémunération des cadres de l'UQO

La nomination et le renouvellement du mandat du doyen, de la doyenne des études sont soumis à un processus de consultation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae **avant 16 h 30, le 23 mars 2012**, à l'attention de :

Monsieur Denis Dubé, Ph. D.
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec en Outaouais
283, Alexandre-Taché (local E-2402)
Case postale 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3X7
denis.dube@uqo.ca

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'Université du Québec en Outaouais souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et d'équité en matière d'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent compléter le formulaire d'accès à l'égalité en emploi, apparaissant à l'adresse suivante : <http://uqo.ca/emplois>, et le transmettre avec leur candidature.